

## CONTRÔLE DE LA BERCE DU CAUCASE AU BAS-SAINT-LAURENT

Rimouski, 17 juin 2015 - La direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent tient à prévenir la population des effets indésirables de la berce du Caucase, une plante présente dans notre région. La berce du Caucase peut causer des brûlures si notre peau est exposée au soleil après être entrée en contact avec la sève de cette plante.

La berce du Caucase se reconnaît à certaines caractéristiques :

- ✓ sa taille;
- ✓ ses feuilles immenses et profondément découpées;
- ✓ ses taches violacées sur les tiges;
- ✓ ses fleurs blanches;
- ✓ Etc.

Lors de vos sorties en plein air, si vous voyez cette plante, évitez de lui toucher. Puisqu'elle représente certains risques pour la santé et pour l'environnement, il est recommandé de limiter sa propagation et de signaler son emplacement. Pour confirmer son identification, communiquez avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au 1-800-561-1616. Après la confirmation, signalez la présence de la berce du Caucase à votre municipalité.

Si vous désirez plus d'information, nous vous invitons à consulter le lien suivant :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/identification.pdf>

-30-

Pour information :

Lise Chabot  
Cadre intermédiaire aux communications  
Responsable des relations avec la presse  
CISSS du Bas-Saint-Laurent  
418-724-3000, poste 8147  
418-509-9560, cellulaire  
[lise.chabot.csssrn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:lise.chabot.csssrn@ssss.gouv.qc.ca)

Photo : La berce du caucase

